



titre de sejour conjoint de francaise a salarie

Par **noritajack**, le **09/05/2011** à **11:56**

je suis mairee avec un francaise depuis 3 ans et 6 mois malheureusement il viens de me quitter, je suis peruvienne j'ai un titre de sejour de long sejour que va finir bientot je suis salarie que est ce peux faire pour garder ma residence, est ce que je peux changer mom titre de sejour a salarie? ou je peux faire le renouvelment comme conjoint de francaise parce que on n'est pas divorcee seulement separee, merci

Par **Domil**, le **09/05/2011** à **12:00**

La carte temporaire de séjour, d'un an, pour conjoint de Français, n'est pas renouvelable si la vie commune a cessé.
Quant à la carte salariée, vous pouvez tenter mais le résultat n'est pas garanti.

Par **hackjam**, le **07/07/2011** à **21:52**

bonsoir,

avez vous régler votre problème ?

avez vous procédez au changement de statut ?